Nr.182 Janvier 2020

Mensuel de l'Association Régionale de Santé et d'Identification Animales

## Éditorial

### Bienvenue à l'ARSIA

Premier grand projet en 2020 et qui nous tient particulièrement à cœur, tant le personnel que les administrateurs : notre maison ouvrira grand ses portes en février à toute personne curieuse et désireuse de la découvrir, et particulièrement aux éleveuses, éleveurs et vétérinaires.

Trois journées seront dédiées à cette visite (ndlr: voir ci-dessous). Il s'agit pour nous de vous faire découvrir les coulisses de nos services, notre organisation, nos objectifs, nos priorités, ... Et il y a de quoi faire! Chaque visite guidée sera dynamique et complète: depuis la réception des échantillons et des cadavres d'animaux destinés à l'autopsie, en passant par le laboratoire d'analyses, en pleine activité hivernale, en s'arrêtant à la cellule de gestion des plans de lutte et jusqu'à nos départements assurant la traçabilité et l'autocontrôle.

Les boucles de nos animaux de rente avec leur histoire et leur évolution permanente, la dématérialisation et ses atouts n'auront plus de secret pour vous...

Nous vous parlerons de biosécurité, de flux confidentiel des

échantillons, de notre approche face à l'ampleur de nos activités quotidiennes, tant au labo qu'au bureau.

Vous pourrez constater de visu et concrètement que notre moteur est l'amélioration et le maintien de l'état sanitaire et de l'indispensable traçabilité du cheptel wallon. Et notre « vache de bataille » est de toujours maintenir sur nos actions une vision collective, en soutenant notamment la mutualisation.

Nos équipes d'accueil seront donc là pour vous guider, par petits groupes conviviaux, et répondre à toutes les questions que vous vous posez sur l'ARSIA.

Ces journées seront aussi l'occasion de vous présenter notre second projet en plein développement en ce début d'année. Notre implication active dans la lutte contre l'antibiorésistance a orienté la décision du conseil d'administration de consolider et promouvoir l'usage d'une arme qui peut se révéler précieuse et de dernier recours, à savoir les autovaccins. Diarrhées des veaux, arthrites, bronchopneumonies, mam-

mites, salmonellose, ... autant de maladies qui, lorsqu'elles s'installent et résistent aux traitements antibiotiques et aux vaccins disponibles sur le marché (ou encore lorsque ces derniers sont épuisés, non disponibles en Belgique ou encore inappropriés), sèment le désordre sanitaire dans l'élevage et grèvent les revenus de l'éleveur.

Notre laboratoire a acquis une expérience solide dans la production de ces autovaccins, dans le souci d'apporter d'autres solutions thérapeutiques au vétérinaire et à son éleveur, qui sans crier au miracle assuré « à tous les coups », n'en restent pas moins intéressants à tenter, quand tout a été essayé.

Sur cela et sur bien d'autres sujets, pour en savoir plus, il ne vous reste plus qu'à choisir une des trois dates proposées et vous inscrire très vite sur notre site web.

Venez, nombreuses et nombreux!

Jean Detiffe, Président



## Naissances et sorties des bovins, notifiées par courrier

## Vœu pour plus de ponctualité en 2020...

Nous évoquions dans une édition précédente l'évolution des services postaux et l'allongement des délais de distribution des passeports bovins, en cas d'affranchissement non PRIOR. Force est de constater que la réception « papier » des notifications de naissance et de sortie, souffre - trop - souvent aussi de dépassements de délais.

Quelques chiffres (voir tableau) liés aux notifications sous leurs deux formes possibles, soit « Papier » et « CERISE » en attestent...

- Naissances « Papier »: les délais moyens oscillent entre 8 et 10 jours. Seules 80 % des notifications effectuées le sont dans le délai légal de 7 jours.
- Sorties «Papier»: les délais se sont fortement dégradés en 2019 pour varier entre 15 à 25 jours, avec seulement 75 % de déclarations renvoyées dans le délai légal de 7 jours.

«Nos statistiques

démontrent tout l'intérêt

de recourir aux outils mis

à disposition gratuitement

par l'Arsía pour répondre

aux contraintes

administratives de la

traçabilité des bovins»

- Naissances « CERISE »: le délai moyen est de 4 jours et reste constant depuis 3 ans. Moins de 4% des déclarations ne sont pas réalisées dans le délai de recourir de légal de 7 jours!

  Naissances « CERISE »: le délai moyen est de 4 jours et reste constant depuis 3 ans. Moins de 4% des déclarations ne sont pas réalisées dans le délai délai moyen est de 4 jours et reste constant depuis 3 ans. Moins de 4% des déclarations ne sont pas réalisées dans le délai délai moyen est de 4 jours et reste constant depuis 3 ans. Moins de 4 % des déclarations ne sont pas réalisées dans le délai délai démontrent de la constant depuis 3 ans. Moins de 4 % des déclarations ne sont pas réalisées dans le délai démontrent de la constant de la co
- Sorties « CERISE »: même délai moyen de 4 jours avec près de 95 % de notifications exécutées dans les délais légaux.

Nos statistiques démontrent ainsi tout l'intérêt de recourir aux outils tel que le portail CERISE, mis à disposition gratuitement par l'ARSIA pour répondre aux contraintes administratives de la traçabilité des bovins.

#### Erreurs volontaires... et préjudiciables à la traçabilité et au retour d'informations

Nous constatons régulièrement que certains déclarants « adaptent » les dates transmises,

pour éviter d'éventuelles pénalités par les organes officiels de contrôle.

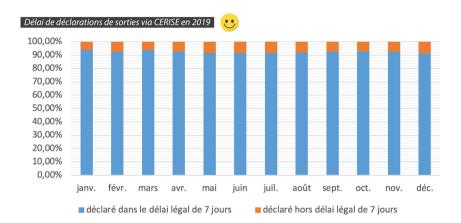
Malheureusement, ces écarts par rapport à la réalité engendrent des difficultés dans l'enre-gistrement des événements d'un cycle à l'autre avec, par exemple, des intervalles vêlage -vêlage qui, devenus incohérents, influencent ainsi négativement la validité des données. Difficile alors d'obtenir et de vous renvoyer des indicateurs justes et reflétant correctement la situation du troupeau, comme la fiche SPOT sur CERISE a pour objectif de le faire.

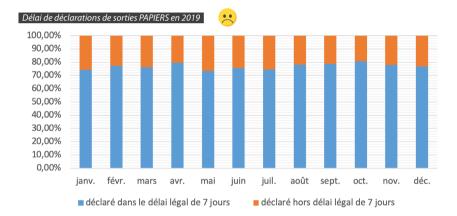
De même, pour des notifications de sortie dont les dates sont « approximatives », la comparaison avec la date d'entrée dans le troupeau suivant ou celle du passage au marché de Ciney conduit immanquablement à un relevé d'incohérences préjudiciables à une bonne tracabilité.

## Nous restons à votre écoute!

Rappelons que seules les situations de force majeure autorisent des écarts et le non-respect des délais légaux de communication, qui conduiront à l'indulgence des autorités en cas de contrôle de votre troupeau. Si vous rencontriez donc de graves problèmes (maladie de longue durée, hospitalisation, ...) impactant votre gestion, n'hésitez pas à en faire part et à tout le moins d'en conserver une trace pour pouvoir justifier vos retards de communication, si besoin est.

Vos notifications en 2019	Délai légal des 7 jours respecté	Délai moyen de notification observé
Naissances via PAPIER	80 %	8 à 10 jours
Naissances via CERISE	96 %	4 jours
Sorties via PAPIER	75 %	15 à 25 jours (!)
Sorties via CERISE	95 %	4 jours





### **Autovaccins**

Dans le cadre de la lutte contre l'antibiorésistance, l'autovaccin peut être un outil « sur mesure » utile.

L'autovaccin, est défini comme "un médicament vétérinaire immunologique préparé en vue de provoquer une immunité active à partir d'organismes pathogènes provenant d'un animal ou d'animaux du même élevage, inactivés et utilisés pour le traitement de cet animal ou des animaux de cet élevage".

### Strictes conditions d'utilisation

Le recours aux autovaccins est limité aux cas suivants :

- Absence de vaccin disposant d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM)
- Défaut d'efficacité ou échec thérapeutique du vaccin disposant d'une AMM
- Indisponibilité du vaccin disposant d'une AMM: pour pallier une éventuelle rupture de stock ou de fabrication d'un vaccin avec AMM, en l'absence d'importation possible.
- D'abord un diagnostic! La réalisation d'un diagnostic de qualité, par un vétérinaire, est une étape incontournable avant

- la préparation d'un autovaccin. Sans diagnostic, pas d'autovaccin.
- Actuellement, seuls des autovaccins bactériens sont envisageables. Cela ne concerne donc pas les virus, champignons et autres parasites...

La bactérie doit être isolée d'un organe atteint par la maladie. Ainsi, on privilégiera un isolement de la mamelle (lait ou tissus mammaires) pour une mammite, de l'utérus dans une maladie donnant une métrite, du poumon pour une pneumonie, du tube digestif pour des pathologies digestives, etc... L'autovaccin est donc presqu'exclusivement réservé à l'exploitation dans laquelle la bactérie a été isolée.

Le prélèvement est réalisé après un diagnostic clinique ou à l'autopsie, confirmé ultérieurement au laboratoire par le diagnostic bactériologique. Les bactéries utilisées dans la préparation des autovaccins sont toujours inactivées (tuées), elles ne peuvent donc en aucun cas présenter un risque infectieux pour l'animal vacciné. Les autovaccins sont adjuvés afin d'augmenter leur efficacité.

Précisons enfin qu'il existe des limites en termes d'efficacité.

#### Exemple de saison

Saison de vêlages oblige, les épisodes de diarrhées néonatales peuvent s'enchaîner dans un élevage. Dans notre laboratoire, le colibacille K99 (F5) est ainsi isolé dans presque 1 cas sur 2 chez les animaux d'âge inférieur ou égal à 2 jours.

Il s'agit alors d'agir et isoler le(s) premier(s) malades dès les premiers signes, sans tarder. Intervient alors votre vétérinaire et son exa-

men clinique qu'il complétera le cas échéant par des tests sanguins, urinaires ou autres. Si une maladie bactérienne est confirmée par le labo, l'administration d'antibiotiques se fera après obtention des résultats d'un antibiogramme. Les résultats sont transmis au vétérinaire et à l'éleveur et disponibles sous 72 heures. Le traitement commence idéalement à l'obtention des résultats indiquant l'antibiotique le plus efficace. Si votre vétérinaire estime les antibiotiques non indiqués, faites-lui confiance: c'est que les réhydratations orales et/ou par perfusion du veau suffisent, à elles seules.

S'il s'agit bien d'une bactérie tel que le colibacille, et que les traitements restent inefficaces, votre vétérinaire pourra activer d'autres leviers, tels que le recours aux vaccins disponibles dans le commerce...ou aux autovaccins le cas échéant.





## **BIOSÉCURITÉ**





## Kít Achat et paratuberculose: 10 réponses à vos questions

Vous avez acheté un bovin et l'avez judicieusement testé avant de l'introduire dans votre cheptel en recourant au Kit Achat. Malheureusement, le dépistage de la paratuberculose vous revient positif. Que faire?

### Le « Kit Achat » : petit investissement, dégâts potentiels maitrisés

Sources de contaminations multiples, les achats sont souvent inévitables. Il convient dans ce cas de gérer autant que possible le risque en commençant, dès l'achat du bovin et avant son introduction dans le cheptel, par identifier les maladies potentielles, ce qui implique une mise en quarantaine, le temps d'obtenir les résultats des analyses!

Avec le soutien financier du Fonds Sanitaire, l'ARSIA propose à cet effet et à peu de frais, le « Kit Achat », le principe étant d'exploiter les échantillons réalisés à l'achat dans le cadre de la lutte contre l'IBR pour dépister d'autres pathogènes.

Un « Kit Vente » existe, lui aussi ! Il apporte une plus-value commerciale en rassurant l'acheteur et en le dispensant de demander un « Kit Achat » . . . seulement si le transport a été totalement sécurisé ! Il ne lui reste plus qu'à réaliser le test IBR obligatoire. Plus d'infos sur www.arsia.be ou en nous appelant (083/ 23 05 15 - ext. 4).

### La paratuberculose

- Germe responsable: une bactérie, « cousine » du bacille de la tuberculose
- Circulation estimée au sein de nos troupeaux wallons : 30 %.
- Vice rédhibitoire en Belgique!
- Seuls les bovins infectés âgés de plus de 24 mois sont « détectables » et peuvent donc être testés.

**Remarque importante:** le résultat donné par le Kit Achat est négatif? Nous attirons l'attention du lecteur sur sa valeur. En effet, la paratuberculose reste à ce jour au laboratoire une maladie difficile à détecter. Seuls 30 % des animaux infectés sont détectés comme tels. Un résultat négatif ne permet donc pas d'exclure totalement le risque que l'animal soit porteur du germe de la paratuberculose.



### Quels examens complémentaires puis-je réaliser?

D'emblée proposé par l'ARSIA si le premier résultat est positif, un test sur les matières fécales augmente la détection des animaux infectés (70 %), tout en apportant une information supplémentaire sur le potentiel « excréteur » de l'animal et donc sur son pouvoir contaminant.



## Quelles sont les voies de contamination?

Les matières fécales, le colostrum et le lait (la voie vénérienne, via le taureau, n'a jamais été démontrée).



### Si l'animal positif a été isolé, quel est le risque d'introduction de la maladie?

Notamment à cause de l'excrétion fécale, la contamination de l'environnement est un risque élevé. D'où la nécessité d'une quarantaine stricte!



### Si l'animal a déjà été mis en contact avec des animaux du troupeau, quel est le risque à court terme...

- ... de transmission par **contact direct?** Le risque est la possibilité d'infection des jeunes animaux âgés de moins de 6 mois, via les matières fécales. Cependant il faudra attendre minimum deux ans avant de, soit observer des signes cliniques, soit mettre en évidence l'infection par des tests de laboratoire.
- ... de transmission par contact indirect? La bactérie est excrétée dans les matières fécales, ce qui implique une contamination de l'environnement favorable aux contaminations indirectes, compte tenu de la résistance de la bactérie dans le milieu extérieur jusqu'à 12 mois.



# Quel est le risque de garder l'animal positif?

Le risque à long terme est une infection croissante d'une partie importante des veaux destinés au renouvellement du cheptel, et dans cette perspective une augmentation des pertes économiques.



### Y-a-t-il un risque d'excrétion sur une longue durée?

Un animal infecté peut commencer à excréter la bactérie à tout moment, si ce n'est déjà le cas. L'excrétion n'est pas permanente mais durera toute sa vie.



## Existe-t-il un traitement? Non



### Faut-il envisager la réforme de l'animal positif?

Elle est hautement recommandée.



# Que propose concrètement l'ARSIA?

Deux plans existent et sont gérés à l'ARSIA, l'un de contrôle, l'autre de lutte, complémentaires. Contactez le service Administration de la Santé (083 23 05 15 ext.4).



### Quelles sont les possibilités de faire partir l'animal?

La paratuberculose est un vice rédhibitoire. Lors d'un achat d'un animal révélé positif au test sur le sang ou le lait ou sur matières fécales, l'acheteur dispose d'un mois pour annuler son achat auprès du vendeur.

### Conclusion

Pour une protection totale contre la paratuberculose si votre élevage en est indemne, en réalité le mieux est de ne pas acheter... Si cela n'est pas possible, testez tous les bovins achetés au moyen du Kit Achat, mais aussi et surtout, choisissez au mieux les élevages dans lesquels sont nés les animaux achetés en privilégiant des troupeaux ayant réalisé plusieurs bilans (idéalement 3) entièrement négatifs.

L'ARSIA propose en effet la qualification « A+ » pour les troupeaux apportant des garanties très élevées en matière de paratuberculose ! La liste de ces troupeaux wallons « A+ » est disponible sur notre site internet www.arsia.be



## Formation FOrum Caprins

une séance inédite



Il est 19h30 le 12 décembre dernier lorsque la connexion s'établit avec l'Auvergne où nous attend Pauline Garcia, éthologue et comportementaliste. La soirée sera inédite à plus d'un titre : non seulement parce que la formation est donnée à distance mais aussi parce qu'il est encore (trop) peu coutume de parler de «comportement animal» dans le secteur de l'élevage. Une quinzaine de chevriers curieux ont poussé les portes de cette formation et, selon leurs dires, ils en ont été ravis.

### «L'éthologie au service de l'élevage caprin»

Aborder une telle thématique, entendez parlà celle du comportement animal, dans le cadre de nos formations aux éleveurs n'est pas chose commune. Il faut dire qu'en matière d'éthologie, on pense plus aux chiens, chats, chevaux, voire aux animaux sauvages qu'à nos vaches, moutons et chèvres. Le défi est donc de taille mais le menu titille sans nul doute la curiosité des participants. Et Pauline Garcia, formatrice hors-pair et elle-même éleveuse, sait y faire pour captiver l'attention du public en faisant partager ses expériences et astuces.

#### Des besoins de l'espèce à la relation homme-animal

Notre formatrice frappe fort mais son tir est juste. Il a le don de secouer l'auditoire et de faire vaciller certaines habitudes de travail. C'est là qu'on reconnaît tout la pertinence de son discours. Des 2 heures d'intervention et d'échanges, il est bien entendu difficile d'en tirer un maigre résumé.



Les besoins de la chèvre sont abordés en évoquant le fréquent manque d'enrichissement dans le milieu d'élevage conduisant à l'ennui et aux agressions envers les congénères. « Pensez à enrichir dans les trois dimensions de l'espace », nous précise Pauline Garcia. La chèvre. par nature, apprécie « prendre de la hauteur ».

Ne nous y trompons pas: optimiser le milieu n'améliore pas que le bien-être d'un individu, il concourt aussi à maximiser celui du groupe. Il faut avouer qu'en matière de gestion du groupe, il y a beaucoup à dire dans l'espèce caprine où la position de chacun est clairement définie. Notre formatrice nous reprécise ainsi les différentes personnalités rencontrées. Des éléments importants car la conduite d'élevage peut fortement être impactée et impacter la hiérarchie dans le groupe et la qualité des relations entre congénères.

Des relations, il en est aussi question en ce qui concerne l'éleveur et son troupeau. « Des interventions déplaisantes pour la chèvre, il y en aura forcément », clame Pauline Garcia. «A vous d'alterner émotions négatives et émotions positives, et de clôturer vos manipulations par les secondes ». Nos manières d'immobiliser, de contenir, de manipuler,... à nous éleveurs mais aussi celles des vétérinaires et de tout qui est susceptible d'entrer en contact avec le troupeau, ont une incidence considérable sur la réactivité du troupeau et la qualité des relations qu'il entretient avec l'espèce humaine.

### Une première séance qui devrait en initier d'autres

Le public est unanime. Si cette séance était une vraie première, elle ne demande qu'à trouver sa suite logique, notamment par une mise en pratique en élevage. Des activités que nous souhaiterions développer dans le courant de l'année 2020.

Et qu'on se le dise, si Pauline Garcia est venue évoquer l'espèce caprine, elle n'en reste pas moins également éleveuse de bovins et se prêtera volontiers au même exercice du côté, cette fois, des grands ruminants.

> A suivre... François CLAINE, DVM

## Santé et Bien-être animal

### Projet ROAD-STEP, pour des vaches suivies et bien (re) gardées!

C'est toute une équipe de jeunes chercheurs et doctorants issus des Universités de Liège/Gembloux Agro-Bio Tech, de UMons/Polytechnique et du Centre des Technologies Agronomiques, qui travaille depuis deux ans sur ce projet financé par le Service Public de Wallonie - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement.

A l'origine de ce projet qui vise à optimiser la surveillance des troupeaux en prairie, l'ARSIA est partenaire, en sa qualité d'expertise en identification animale électronique et pour son intérêt dans le SMART FARMING en élevage.

La première triennale de ce projet se focalise spécifiquement sur le développement d'outils de surveillance des animaux et de l'alimentation au pâturage car ce domaine est actuellement le parent pauvre des développements en Smart Farming. Or pour des raisons sociétales, économiques et environnementales, la surveillance automatisée au pâturage sera un plus pour l'éleveuse et l'éleveur, dès lors que les troupeaux grandissent peu à peu et pâturent de plus en plus loin.

Pour ce faire, des technologies déjà éprouvées en étable sont transposées en milieu ouvert, en les adaptant aux contraintes spécifiques que sont l'autonomie de ce système « à dis-

tance », sa robustesse, et last but not least, le transfert des informations pour analyse ... pour fournir in fine des indicateurs concrets et utiles vers et à l'éleveur.

ROAD-STEP va donc bénéficier de l'identification électronique officielle pour assurer à distance une surveillance régulière et ponctuelle du bienêtre de l'animal en pâture par l'étude de son comportement, de sa croissance et de sa santé.

### Tout passe... par le portique!

Il s'agit de développer au cours de cette première triennale (2018-2020) un portique pourvu d'un lecteur de boucle électronique et dans lequel tout bovin le franchissant sera identifié et photographié à chaque passage, et d'y adjoindre le système de transmission et de collecte des informations du portique. Ces informations porteront sur les indicateurs de

bien-être liés à des stress physiologiques, thermiques ou métaboliques. Le système pourra ainsi par exemple extraire la note d'état corporel et un indice éventuel de boiterie. La température interne aussi pourra être extrapolée à partir d'une image infra-rouge de l'animal et les passages à l'abreuvoir seront observés lors de l'identification automatique.

Ces outils développés, la deuxième triennale verra leur intégration dans un réseau d'aide à la décision mettant à disposition des éleveurs et de leurs vétérinaires des indicateurs de présence, croissance, santé et bien-être, via le portail Cerise développé à l'ARSIA.

L'objectif final est d'obtenir et d'offrir un outil simple et bon marché permettant d'optimiser l'encadrement du troupeau à partir d'observations régulières de façon quotidienne qui viennent compléter d'autres données déjà enregistrées par ailleurs.



Comment réduire l'utilisation des antibiotiques dans votre élevage?

Pour accompagner les éleveurs et les vétérinaires dans l'utilisation prudente des antibiotiques, l'AMCRA, l'AFSCA, l'AFMPS et la FWA s'associent pour organiser des séances d'information spécifiques aux secteurs laitier et viandeux. Une première partie est réservée aux vétérinaires. Elle se prolonge avec les éleveurs par une seconde partie dont l'horaire est le suivant.

Secteur bovin laitier

Lundi 27 janvier à 13h30 Parc Initialis, Bvd André Delvaux Filière de la viande bovine

**FROIDCHAPELLE** 

Jeudi 23 janvier à 19h30 Salle des fêtes, 51, place Albert Ier

Mercredi 29 janvier à 19h30 Post Hôtel, 160, rue Hurbise, 4040

LIBRAMONT - CHEVIGNY Mercredi 5 février à 19h30 Salle du foot, 44, Avenue d'Houffalize

#### Au programme

L'importance d'enregistrer les antibiotiques en élevage, leur utilisation, la biosécurité générale avec un focus sur la ventilation des étables, . Questions, réponses ... et verre de l'amitié.